

Article 1er
Statut de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée, procédure d'affectation du patrimoine professionnel, droits des créanciers et règles d'étanchéité des patrimoines personnel et professionnel, obligations comptables, liquidation, reprise et transfert du patrimoine affecté

Auteur	N°	Objet	Sort de l'amendement
M. Hiest, rapporteur	1	Clarification	Adopté
M. Hiest, rapporteur	2	Règle d'affectation d'un bien en cas de pluralité de patrimoines affectés	Adopté
M. Hiest, rapporteur	3	Rédactionnel	Adopté
M. Hiest, rapporteur	4	Clarification	Adopté
M. Hiest, rapporteur	5	Simplification en cas de double immatriculation de l'entrepreneur individuel	Adopté
M. Hiest, rapporteur	6	Simplification	Adopté
M. Portelli	50	Obligation de dépôt d'une déclaration pour chaque modification de la composition du patrimoine affecté	Rejeté
M. Hiest, rapporteur	7	Coordination	Adopté
M. Hiest, rapporteur	8	Coordination	Adopté
M. Hiest, rapporteur	9	Mention au registre en cas de modification de l'objet de l'activité professionnelle de l'entrepreneur	Adopté
M. Hiest, rapporteur	10	Rédactionnel	Adopté
M. Houel, rapporteur pour avis	52	Caractère fixe des émoluments des notaires en cas d'affectation d'un bien immobilier	Adopté
M. Hiest, rapporteur	11	Déclaration complémentaire en cas d'affectation postérieure d'un bien immobilier	Adopté

M. Hiest, rapporteur	12	Déclaration complémentaire en cas d'affectation postérieure d'un bien d'une valeur supérieure à un seuil fixé par décret	Adopté
M. Hiest, rapporteur	13	Renvoi au décret pour la fixation du seuil au-delà duquel un bien affecté doit faire l'objet d'une évaluation par un expert	Adopté
M. Houel, rapporteur pour avis	53	Possibilité de faire évaluer un bien affecté par une association de gestion et de comptabilité ou par un notaire	Adopté
M. Hiest, rapporteur	14	Précision en cas d'affectation d'un bien commun ou indivis	Adopté
M. Hiest, rapporteur	15	Déclaration complémentaire en cas d'affectation postérieure d'un bien commun ou indivis	Adopté
M. Hiest, rapporteur	16	Opposabilité aux seuls créanciers postérieurs de la déclaration d'affectation	Adopté
M. Hiest, rapporteur	17	Sanction d'un manquement grave à l'obligation de dépôt des comptes annuels	Adopté
M. Hiest, rapporteur	18	Coordination	Adopté
M. Portelli	51	Rôle du juge dans le prononcé de la sanction d'inopposabilité d'une affectation	Rejeté
M. Hiest, rapporteur	19	Rédactionnel	Adopté
M. Hiest, rapporteur	20	Cohérence	Adopté
M. Hiest, rapporteur	21	Suppression d'un renvoi particulier à un décret en Conseil d'Etat	Adopté
M. Hiest, rapporteur	22	Cohérence	Adopté
M. Hiest, rapporteur	23	Rédactionnel	Adopté
M. Hiest, rapporteur	24	Précision sur la valeur du dépôt des comptes annuels	Adopté
M. Hiest, rapporteur	25	Clarification	Adopté
M. Hiest,	26	Clarification	Adopté

rapporteur			
M. Hiest, rapporteur	27	Clarification	Adopté
M. Hiest, rapporteur	28	Rédactionnel	Adopté
M. Hiest, rapporteur	29	Coordination	Adopté
M. Houel, rapporteur pour avis	54	Transmission par donation entre vifs du patrimoine affecté	Adopté
M. Hiest, rapporteur	30	Coordination	Adopté
M. Hiest, rapporteur	31	Rédactionnel	Adopté
M. Hiest, rapporteur	32	Coordination	Adopté
M. Hiest, rapporteur	33	Suppression d'un renvoi particulier à un décret en Conseil d'Etat	Adopté
M. Hiest, rapporteur	34	Inopposabilité de la reprise ou du transfert du patrimoine affecté en cas de défaut de publicité	Adopté
M. Hiest, rapporteur	35	Rédactionnel	Adopté
M. Hiest, rapporteur	36	Rédactionnel	Adopté
M. Hiest, rapporteur	37	Suppression de l'obligation de fournir un état comptable spécifique en cas de reprise ou de transfert du patrimoine affecté	Adopté
M. Hiest, rapporteur	38	Droit d'opposition des créanciers professionnels en cas de reprise ou de transfert du patrimoine affecté	Adopté
M. Hiest, rapporteur	39	Simplification	Adopté
M. Hiest, rapporteur	40	Coordination	Adopté
M. Hiest, rapporteur	41	Coordination	Adopté

Article additionnel après l'article 1er			
M. Houel, rapporteur pour avis	55	Centralisation du répertoire des métiers par l'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat	Adopté sous réserve de rectification
Article 1^{er} bis Rapport au Parlement sur la mise en œuvre et l'éventuelle reconduction de la charte du tiers de confiance de la médiation pour la création et la reprise d'entreprises			
M. Hiest, rapporteur	42	Suppression de l'article	Adopté
Article 2 Assimilation fiscale de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée à une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ou à une exploitation agricole à responsabilité limitée et possibilité d'opter pour l'impôt sur les sociétés			
M. Hiest, rapporteur	43	Rédactionnel	Retiré
Article 3 bis Extension aux entrepreneurs individuels à responsabilité limitée, ainsi qu'aux sociétés à responsabilité limitée, exploitations agricoles à responsabilité limitée et sociétés d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique, du bénéfice de la limitation à deux ans du droit de reprise de l'administration fiscale en matière d'impôt sur le revenu, d'impôt sur les sociétés et de taxes sur le chiffre d'affaires			
M. Hiest, rapporteur	44	Rédactionnel	Adopté
Article 5 Habilitation du Gouvernement à adapter les règles relatives à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises, à procéder aux harmonisations nécessaires en matière de droit des sûretés, de droit des procédures civiles d'exécution et de surendettement, ainsi qu'à coordonner le droit des régimes matrimoniaux et le droit des successions, habilitation du Gouvernement à prendre les dispositions nécessaires pour l'application de la loi dans les collectivités d'outre-mer			
M. Hiest, rapporteur	45	Précision de l'habilitation concernant les procédures collectives et suppression de l'habilitation concernant les régimes matrimoniaux et les successions	Adopté
Article 6 Extinction du mécanisme de la déclaration d'insaisissabilité			
M. Hiest, rapporteur	46	Suppression de l'article	Adopté

M. Houel, rapporteur pour avis	56	Suppression de l'article	Adopté
Article additionnel après l'article 6			
M. Houel, rapporteur pour avis	57	Réforme d'OSEO	Adopté sous réserve de rectification
Article 7 Relèvement du seuil au-delà duquel est obligatoire l'intervention d'un commissaire aux apports pour évaluer un apport en nature lors de la constitution d'une société à responsabilité limitée			
M. Hiest, rapporteur	47	Renvoi au décret pour la fixation du seuil d'intervention du commissaire aux apports lors de la constitution d'une SARL ou d'une EARL	Adopté
Article 9 Modification du régime de la revente des médicaments à l'étranger			
M. Hiest, rapporteur	48	Suppression de l'article	Adopté
Article additionnel après l'article 9			
M. Hiest, rapporteur	49	Entrée en vigueur de la loi à compter de la publication de l'ordonnance adaptant les procédures collectives	Adopté